

Intelligence collective, dynamiques culturelles et cadre institutionnel : comment se construit un Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE)

Thomas-André Podlewski

► To cite this version:

Thomas-André Podlewski. Intelligence collective, dynamiques culturelles et cadre institutionnel : comment se construit un Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) : Analyse de terrain comparée avec des études de cas. XIVèmes rencontres du Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire, Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire (RIUESS), May 2014, Lille, France. halshs-01142474

HAL Id: halshs-01142474

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01142474>

Submitted on 15 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Intelligence collective, dynamiques
culturelles et cadre institutionnel :
comment se construit un Pôle Territorial
de Coopération Economique (PTCE) :
Analyse de terrain comparée avec des
études de cas**

Thomas PODLEWSKI, Laboratoire LISE (UMR 3320 CNRS/CNAM),
Conservatoire National des Arts et Métiers PARIS.

thomas.podlewski@club-internet.fr

Résumé

Le concept de pôle territorial de coopération économique (PTCE) qui va être reconnu institutionnellement dans le cadre de la loi ESS en mai 2014, représente une nouvelle forme de coopération au sein de l'ESS qui nous permet de dégager empiriquement une ébauche de conceptualisation afin de cerner les conditions qui favorisent l'émergence d'une intelligence collective pour contribuer au développement local durable. Ce premier travail empirique d'une analyse de terrain d'observation participante sur un PTCE, complété avec douze études de cas de pôles témoins, nous a permis de définir une première typologie de ces derniers pour essayer de mieux les caractériser. Nous avons cerné leurs atouts et enjeux afin que ces regroupements soient révélateurs de la capacité d'innovation de l'économie sociale et solidaire sans être banalisés et instrumentalisés.

Mots-clés : PTCE - Coopération – Territoire – Innovation – Durable

Abstract

The concept of local center of economic cooperation (PTCE), which is about to become institutionally approved thanks to the SSE law in 2014, represents a new form of cooperation within the SSE, which allows us to bring to light, empirically speaking, the beginnings of a conceptualization in order to determine the conditions facilitating the emergence of a common intelligence to contribute to local sustainable development. That first empiric, practical analysis of a participating observation in a PTCE, together with twelve studies of pilot centers, has helped us define a first typology of the latter, to try to better characterize them. We have determined their assets and stakes so that those groupings, without being standardized nor badly exploited, fully reveal in what ways the social and fair economy can introduce changes.

Keywords: PTCE – Cooperation – Territory – Innovation - Sustainable

Introduction

A l'échelle territoriale de nouveaux regroupements et réseaux locaux ont été formalisés depuis 2011 à la suite des « cahiers d'espérance » des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS). Un Pôle Territorial de Coopération économique (PTCE)[1] représente une nouvelle forme de coopération au sein de l'ESS qui nous permet de dégager empiriquement une ébauche de conceptualisation du processus de coopération afin de cerner les conditions qui favorisent un travail coopératif et l'émergence d'une intelligence collective. Pour Danielle Demoustier : « *La constitution des PTCE permet de décroisonner des acteurs et des activités (au sein et en dehors de l'ESS) pour acquérir une approche plus transversale des territoires et faire jouer les complémentarités plutôt que les concurrences*[2] ». MAUSS disait : « Toute société est un complexe économique souvent opposé[3]. » Il était favorable à l'institutionnalisation afin qu'il y ait une alliance entre la société civile et les pouvoirs publics contre la démesure du Capital, forme que l'on peut retrouver au sein de certains PTCE. L'intelligence collective, ce sont des gens qui travaillent ensemble, mais comment procèdent-ils ? Cette première approche, qui n'est que le début d'un processus engagé, est issue d'un travail de recherche-action depuis vingt mois mené au sein du PTCE Le Périscope (un des 14 premiers pôles témoins nationaux) dans le Sud Est Toulousain. Pendant cette période, nous avons pu faciliter et suivre tout le travail d'ingénierie permettant d'assurer la mise en place effective d'un Pôle Territorial de Coopération économique avec deux premiers aboutissements : la formalisation juridique du pôle par ses membres et l'investissement financier réalisé par un établissement public de coopération intercommunale (La Communauté d'Agglomération du Sicoval), appuyée par la Région Midi-Pyrénées. Ce partenariat a permis l'achat d'un bâtiment, future vitrine du PTCE qui entrera en fonction à la fin 2014. De plus, ce travail empirique sera croisé avec douze études de cas finalisés en avril 2014 sur des PTCE témoins nationaux consolidés. Bernard Pecqueur et Xabier Itçaina définissent la ressource territoriale comme : « un mode d'organisation d'acteurs dans un contexte géographique donné, dans la perspective de trouver des

solutions à des problèmes communs[4] ». D'autres économistes considèrent la ressource territoriale pour les organisations d'ESS comme la base de leur activité et de leur développement. Jean-Louis Laville précise que les initiatives propres à l'économie solidaire sont autant citoyennes qu'entrepreneuriales et ne se focalisent pas uniquement sur son mode d'organisation. La notion de PTCE devrait être inscrite dans le cadre de la loi ESS, qui sera votée par le parlement en 2014. Cette loi est très attendue par la majorité des acteurs de l'ESS qui espèrent une économie au cœur de notre société dans le sens désigné par Karl POLANYI : «l'économie en tant que processus institué d'interactions visant à satisfaire des besoins matériels, constitue une part essentielle de chaque communauté humaine[5]». La coopération entre acteurs est souvent présentée comme « ni culturelle ni naturelle » dans nos sociétés contemporaines ; et pourtant en ces temps de crises systémiques et récurrentes, la coopération entre acteurs sociaux et économiques est pressentie, à juste titre, comme un des moyens de sortie de crise, de mieux vivre ensemble, de solidarité, etc. Cette articulation entre dynamiques culturelles et soutien institutionnel dans la production de richesse économique est portée par un processus d' « intelligence collective ». Le thème de coopération qui est apparu au XVème siècle concernait toutes les sociétés et il est devenu un axe majeur en prenant en compte alors toutes les activités humaines mais plus particulièrement la production de biens et de services, Nadine Richez-Battesti indique que l'élargissement en interne des parties prenantes associées au projet (OESS[6], citoyens bénévoles, Collectivités,...) favorise ce processus de coopération. Il conviendra de vérifier si cette hypothèse se confirme. Par cette communication, nous allons essayer de démontrer en quoi ces nouvelles formes de coopération donnent lieu à des innovations organisationnelles atypiques et singulières par des alliances entre structures demeurées indépendantes et cloisonnées dans des rôles établis.

Après une première partie qui resitue l'origine, le cheminement et la caractérisation donnée au concept de PTCE, nous allons présenter dans une deuxième partie le travail empirique d'observation participante d'un PTCE croisé avec douze études de cas. Les modalités spécifiques qui en font leur originalité et leur caractérisation permettront d'établir une première typologie et des éléments d'analyse dégagés de l'observation

participante au sein d'un pôle témoin. La troisième partie permettra de comparer l'écart entre la conceptualisation du PTCE et sa mise en œuvre par les acteurs de terrain. Ces premiers résultats auront pour objet de démontrer si les atouts et les forces de ce processus s'ancrent et perdurent sans se banaliser afin que cette nouvelle forme d'organisation novatrice garde sa spécificité et ne tende pas vers un isomorphisme institutionnel marchand ou non marchand tels qu'ils ont pu être analysés depuis une vingtaine d'années par Di Maggio, Powell ou plus récemment par B. Enjolras. Par des entretiens, des observations comme acteurs impliqués et la participation à l'activité économique et à des réunions et débats, nous souhaitons dégager les premières pistes d'hypothèses de travail qui pourront être transposées sur notre terrain d'expérimentation. Par ce biais, nous pourrons introduire dans nos travaux un recul comparatif prenant en compte les dimensions individuelles, institutionnelles et culturelles dans la mise en place de nouveaux projets économiques collectifs. Nous souhaitons également, en retour, mieux penser les articulations entre dynamiques culturelles, soutien institutionnel et ce qui est qualifié d' « intelligence collective ». La complexité de ces regroupements, tous singuliers, amène un fonctionnement et une structuration différente suivant le territoire, qui elle-même est le symbole de la richesse propre de l'ESS fondée sur sa diversité. Cette spécificité mérite d'être étudiée en détail pour que la base constitutive de ces modèles puisse garder toute leur originalité issue d'une intelligence collective. Les approches hétérodoxes en économie développées par J.L.Laville et A.Lemaître seront interrogées afin de vérifier que cette nouvelle organisation répond à un véritable travail coopératif de l'ensemble des parties prenantes. A.M. Alcolea-Bureth précise que : « Pour décliner et réussir un projet d'économie sociale et solidaire, le partenariat entre entrepreneur social, le réseau social promoteur et les partenaires associés au projet doivent avoir la même importance[7] ».

I. L'histoire et la mise en avant du PTCE

1. Naissance du pôle d'économie solidaire

Il y a 20 ans, le REAS[8] (*Réseau pour une Économie Alternative et Solidaire*) définit le concept de pôle d'économie solidaire. L'objectif est de favoriser l'initiative économique

pour tous en valorisant les ressources des personnes et leur projet grâce à une coopération entre les individus. Il veut ainsi répondre aux demandes sociales et œuvrer pour des activités utiles socialement et qui proposent une offre durable et de qualité.

2. *Naissance d'un travail du Labo de l'ESS[9]*

En octobre 2009, Le Labo de l'ESS a initié un travail collaboratif en ligne, sur une plateforme ouverte et participative, afin de mobiliser les acteurs de l'ESS et ainsi instaurer un débat public.

Fruit de ces travaux de réflexion, le livre :« Pour une autre économie – 60 propositions pour changer de cap » met l'innovation sociale et une approche territoriale au cœur du processus de régénération de l'économie sociale et solidaire. Il en fait l'un des leviers forts pour changer d'échelle et infléchir l'économie et la société dans son ensemble.

Par la suite, l'organisation des Etats généraux de l'ESS et la réalisation de 400 cahiers d'espérances en faveur d'une autre économie ont constitué les projets clés du Labo de l'ESS pour 2011. Un des projets clés défini comme une force pour l'ESS est la coopération et la mutualisation.

Des questions se posent : comment la coopération entre acteurs de l'ESS, collectivités territoriales et d'autres entreprises peut contribuer à créer de nouvelles activités, de nouveaux services, de nouveaux emplois sur les territoires ? Comment s'organiser pour réussir une coopération économique territoriale ?

2.1. Naissance du concept PTCE

Ce concept de PTCE né à travers une démarche partenariale animée par le Labo de l'ESS et réalisée avec le Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES), le Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire (CNCRES), le réseau COORACE, et le Mouvement pour l'Economie Solidaire (MES). Fin 2011, ces partenaires lancent un appel à expérimentation des PTCE visant à valoriser et développer des dynamiques de coopérations économiques sur les territoires au service d'un développement local solidaire durable. Le succès de l'appel a permis de repérer et associer des initiatives à la démarche (23 projets dits « pôles témoins ») afin de formaliser

un concept partagé de PTCE et de s'inscrire dans une démarche collective de recherche-action,

2.2. La définition du PTCE et sa caractérisation

2.2.1. La définition initiale

« Un pôle territorial de coopération économique (PTCE) est un regroupement, sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire associé à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation, qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable. »

Cette définition est considéré comme transitoire en fonction des expérimentations portées par les PTCE pôles témoins.

2.2.2 La définition institutionnelle

En 2013, le PTCE connaît une reconnaissance institutionnelle avec un appel à projet national de soutien au développement des PTCE et dans le cadre de la loi ESS qui a été adoptée au Sénat fin 2013 et qui doit être amendée et votée par le parlement en 2014. Dans cette future loi encore en discussion à l'assemblée nationale, l'article 5 définit le concept PTCE ainsi :

« Les pôles territoriaux de coopération économique sont constitués par le regroupement sur un même territoire d'entreprises de l'économie sociale et solidaire au sens de l'article 1er de la présente loi, qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités territoriales, des établissements de recherche et d'enseignement supérieur, des organismes de formation ou tout autre personne physique ou morale pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation et de coopération au service de projets socio-économiques innovants et porteurs d'un développement local durable. »

Laurent FRAISSE précise que ces modifications sont lourdes de sens : « Bien que reprenant l'architecture de la définition de la démarche nationale PTCE, l'article de loi encore en discussion opère des modifications sensibles qui font débat. Conformément à la loi de l'ESS qui circonscrit son champ à une population d'entreprises spécifiques ou un

mode d'entreprendre particulier, l'article de loi sur les PTCE précise qu'il s'agit bien de coopération interentreprises laissant de côté leur impulsion potentielle par des initiatives citoyennes ou des réseaux de l'ESS. Mais surtout, il hiérarchise les parties prenantes en privilégiant la coopération avec les entreprises privées lucratives de toute taille à des partenariats avec d'autres parties prenantes (collectivités locales, établissements de recherche et organismes de formations...)[10] ».

Lors de la dernière commission de l'Assemblée nationale en avril et avant présentation de la loi à cette même assemblée en mai 2014, la définition institutionnelle[11] a encore été sensiblement modifiée.

Ces légères modifications définissant le concept élargissent sa portée en ouvrant les liens d'un PTCE avec les regroupements[12] liés aux collectivités territoriales ; en rajoutant un processus de partenariat en complément de la mutualisation et de la coopération et la portée initiale des projets devant être d'innovation sociale n'est plus forcément obligatoire si elle crée une innovation technologique.

3. *Caractérisation d'un PTCE*

Les objectifs définis d'un Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) par les 23 PTCE en France sont bien explicites autant par leurs thèmes que leurs relierances et sont interdépendants.

Un premier référentiel[13] a été établi en 2012 : Il est basé sur **trois objectifs généraux** : Cultiver et servir un Territoire ; Insuffler la coopération pour et dans le pilotage ; Développer une économie intégrée au territoire.

9 objectifs principaux ont été distingués : l'ancrage territorial, le développement local durable, les Partenariats dont le Public /Privé, l'Éthique et valeurs, coopérer-mutualiser, la gouvernance citoyenne, le dynamisme économique, la Recherche Développement et la Transversalité économique sociale et environnementale.

Ces objectifs sont eux-mêmes déclinés en 27 indicateurs généraux significatifs et attendu de l'action d'un PTCE. (Le référentiel a été actualisé et compte aujourd'hui 36

indicateurs généraux).

II. Caractérisation des PTCE à travers une observation participante et des études de cas

1. Typologie 12 PTCE témoins : la preuve par l'exemple

A travers la réalisation de ces douze études de cas de Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE), nous pouvons dresser une première typologie permettant de mieux définir et cerner leurs dimensions communes par delà leur diversité et leur complexité dans un environnement territorial distinct.

-Initiatives Anciennes : Culture du regroupement majoritairement citoyennes et associatives.

L'ensemble de ces pôles sont la résultante d'initiatives locales d'acteurs de l'économie sociale et solidaire engagées depuis de nombreuses années. En effet, l'origine de ces regroupements d'acteurs, devenus pôles témoins en 2011, a entre 7 à 20 ans d'ancienneté. Neuf ont plus de 10 ans de pratiques d'apprentissage dans le processus de regroupement, coopération et mutualisation. Majoritairement, neuf pôles sont issus d'une démarche citoyenne et associative et à la marge deux relèvent de groupes d'entreprises sociales et un d'un Comité de bassin d'emploi.

-Situation Géographique d'enclavement favorable à l'émergence des PTCE

L'ensemble des pôles et de ces structures se situent majoritairement sur un territoire soit **désindustrialisé** (Pôle Sud Aquitaine et Pole sud Archer, Culture et Coopération, Nord pas ce Calais) ; **périurbain** (Domb 'Innov) ; **ruraux** (Eco domaine de Bouquetot, De fil en réseau, les Articulteurs, Eoliennes en Pays de Vilaine) ; **quartier populaire urbain** (Coursive Boutaric, Paris MIX et Fontaine O livres). Ce facteur d'enclavement semble propice au regroupement et à la coopération pour favoriser et insuffler le développement local de ces territoires.

-La force d'un collectif majoritairement structure de l'ESS autour d'une diversité

thématique et géographique

Sur l'ensemble des douze pôles, regroupant en moyenne une vingtaine de structures, nous retrouvons trois diversités thématiques d'activité:

Activités de production

Eco Domaine de Bouquetot sur l'agriculture & l'agroalimentaire en Basse Normandie ; Eoliennes en Pays de Vilaine sur les énergies renouvelables en Bretagne ; Pôle sud Archer sur l'entrepreneuriat en Rhône-Alpes.

Activités de services et ingénierie de développement

Pôle Sud Aquitaine et De Fil en Réseaux en Limousin sur le développement local ; Initiatives et Cités sur l'entrepreneuriat en Nord-Pas-de-Calais; Domb'Innov sur la gestion des dispositifs sociaux en Rhône-Alpes.

Industries créatrices et culturelles

La Coursive Boutaric en Bourgogne ; Les Articulateurs en Bretagne ; Paris Mix et Fontaine O Livres à Paris ; Culture et coopération en Rhône-Alpes.

La majorité des acteurs qui ont impulsé ces pôles, appartiennent à des structures de l'ESS avec à la marge dans chaque pôle quelques entreprises traditionnelles socialement responsables.

-Des leaders charismatiques, moteurs du pôle au service d'un collectif d'acteurs :

-Une tendance forte à avoir **un lieu physique regroupant les acteurs comme lieu vitrine du pôle**

60 % des pôles témoins disposent d'un lieu où sont regroupés une partie des structures composant le pôle. Même si celui-ci n'était pas à la base une finalité, il devient lieu-vitrine et assoit ainsi son besoin de reconnaissance et de légitimité.

-Des logiques de coopération

Elles sont la base de tous les pôles et leur raison d'être. Ces coopérations sont hétéroclites et très nombreuses. On peut les regrouper en trois types :

Les logiques de mutualisations

On retrouve sur l'ensemble des pôles un partage de compétences variées et croisées pour le projet global. Sur cinq pôles, des regroupements d'employeurs[14] ont été mis en place pour sécuriser les emplois créés.

Les logiques d'interactions

Des outils et processus facilitant la coopération sont réfléchis, inventés afin d'instaurer le mode coopératif dans la logique de construction de projets. Sur l'ensemble des pôles, des groupes de travail thématiques conjuguent les compétences pour favoriser les réflexions communes et les actions concrètes.

De nombreux outils collectifs ont été créés comme par exemple la Mix Box et la Citizen Box (Paris Mix) ; le Mixeur (Culture et coopération) : la « fagoteuse sarmenteuse » (Domb Innov).

L'interdépendance des activités sur l'éco-domaine de Bouquetot permet à chaque membre d'en retirer des ressources par leur proximité ; c'est grâce au maillage des compétences de structures de Fil en Réseaux que des porteurs de projets peuvent s'installer durablement sur son territoire rural paupérisé. La mixité entre professionnels et habitants sur la Coursive Boutaric favorise l'émergence d'événements culturels et collectifs coproduits. L'initiative citoyenne est la base de la création d'un parc éolien sur le PTCE Eoliennes en Pays de Vilaine.

Les logiques d'animations

L'organisation d'événements conviviaux regroupant tous les membres des pôles sous des formes multiples (Petit déjeuner, repas thématique, marché solidaire, fête populaire, etc.) consolident les relations inter-structures et favorisent les rencontres inter-individuelles qui sont propices aux coopérations présentes et futures sur la base d'un terreau de confiance solide. Cette bienveillance et cet esprit de convivialité sont nécessaires pour favoriser l'intelligence collective. Yvan ILLICH indiquait dans son livre sur la convivialité : « Il faut une communauté politique d'hommes conscients de la force de leur raison, du poids de leur parole, du sérieux de leurs actes pour choisir, librement l'austérité[15] qui garantira leur propre vitalité[16]. »

Les formations thématiques organisées par une majorité de PTCE sont propices au développement de compétences, aux rencontres entre PTCE et permettent d'instaurer une culture commune. Selon R. SENETT : « l'échange peut permettre au gens de prendre conscience de leurs vues et d'approfondir leur compréhension mutuelle[17] ».

-Dynamiques de projets et d'activités innovantes et durables facilitées par la recherche et développement

La force de ces pôles est d'entreprendre et de créer continuellement. La force du collectif de structures est propice à l'émergence et à la consolidation de projets d'envergure. A titre d'exemple, Domb Innov crée une entreprise sociale par an et Pôle Sud Archer favorise la reprise de la fabrication industrielle.

L'appui de la recherche et développement pour développer la construction de projets collectifs est présente sur une majorité de pôles. Ainsi, une recherche action-menée sur le PTCE des Articulteurs a permis de développer le pôle autour de la notion de ressources territoriales et des impacts économiques et sociaux de la démarche. Une apprentie en Master 2 commercialisation du livre sur Fontaine O livres a ainsi créé un catalogue de valorisation de l'édition indépendante en bibliothèques.

-Organisation collective difficile à temporaliser, quand le pôle se développe par le manque de moyens humains.

On remarque sur certains pôles un manque de moyens humains, financés qui permettraient une pérennisation des projets. L'ensemble des pôles a un fonctionnement qui a émergé d'initiatives citoyennes et bénévoles sans budget spécifique pour l'ingénierie de départ. La coordination de ces pôles est souvent assurée par des dirigeants d'entreprises déjà très pris par leur propre fonction.

Plus le pôle grossit et plus les besoins de moyens humains en termes de coordination, d'animation, de développement et de communication se manifestent.

-Un Soutien inégal des collectivités territoriales et de l'Etat

Les collectivités territoriales qui ont soutenu les initiatives et prônent la pérennisation de ces pôles au regard de l'utilité sociétale et économique sur le territoire peuvent aider au financement de matériel, sur un projet spécifique et même sur l'achat d'un lieu, mais ne financent que partiellement (Contrats Tremplin ou aidés) les moyens humains nécessaires pour permettre au pôle de se développer.

L'appel à projet national lancé par l'Etat fin 2013 pour soutenir le développement des PTCE devait permettre de répondre pour partie à ce besoin de financement.

Pour cinq de ces PTCE témoins^[18] qui ont été lauréats, une aide triennale va permettre de pérenniser le fonctionnement du pôle . Pour les sept autres PTCE témoins,^[19] le problème restera toujours présent et ils devront trouver les financements nécessaires ou diminuer leurs ambitions de développement. Ceci devra être géré avec un risque d'essoufflement des acteurs qui ont déjà investi beaucoup de temps sur la genèse du projet, sa mise en place et son développement.

-Un modèle économique hybride à consolider

Le modèle économique de tous ces pôles n'est pas sécurisé et reste fragile.

Sur l'ensemble des pôles, on constate que les sources des moyens qui peuvent équilibrer leur modèle économique sont multiples. Il y a l'apport des cotisations des membres, des financements publics ou privés, des ressources propres dégagées par les multiples projets coopératifs et l'engagement bénévole en termes d'ingénierie et de fonctionnement. Le défi restant à relever est de consolider en même temps leur développement et leurs ressources. Si leurs ressources dégagées grâce aux projets coopératifs mis en place augmentent sensiblement, elles subissent souvent dans le même temps, une restriction budgétaire publique récurrente qui fragilise leur développement et leur pérennité. Il semble nécessaire que le soutien apporté par les collectivités soit plus pérenne pour poursuivre le développement durable de territoires amorcé grâce à ces initiatives qui apportent une véritable plus-value sociétale.

2 Analyse sur l'observation participante d'un PTCE, Le PERISCOPE (Sud Est Toulousain)

A travers les observations recueillis sur les quatre vingt réunions de travail organisées sur

20 mois (Octobre 2012 à février 2014), il est possible de dégager des enseignements.

Mobilisation et engagement réel des acteurs :

La mobilisation des acteurs s'accroît progressivement et durablement et favorise l'inter-connaissance des acteurs sur le projet global.

Sur toutes les réunions d'ingénierie concernant différentes thématiques : la charte de fonctionnement du pôle, les projets à porter, l'aspect financier, la communication, l'aspect juridique et l'agencement des locaux, la mobilisation a été réflexive et les acteurs ont co-construit et co-produit ensemble le projet.

Au cours de ces séminaires de coopération, points d'étape de présentation, discussions et validations en plénière des travaux des différents groupes de travail, la participation des acteurs a été réelle et efficace. Ainsi lors du 3ème séminaire de coopération, soixante personnes représentant une vingtaine de structures ESS (salariés et bénévoles), des élu-e-s, ont participé et ce chiffre a doublé en rapport avec le premier séminaire.

Méthodologie d'organisation rigoureuse :

Mobiliser les acteurs est un processus très complexe qui nécessite une organisation très rigoureuse afin que ces rencontres soient interactives et efficaces, On court le risque sinon de perdre des acteurs en route.

Imaginaire très fort, logique d'action plus complexe :

Si les discussions sont riches et débouchent sur des propositions ou des décisions, la mise en pratique par la suite s'avère plus complexe.

Les valeurs et le sens voulu pour la mise en place et le fonctionnement du PTCE émergent du débat ; l'exigence portée est forte mais pour atteindre ce résultat ambitieux, l'action fait souvent défaut. La réflexion permet aux acteurs de se propulser et d'imaginer une organisation quasi parfaite. Par la suite, dans une logique d'action, les interactions et contraintes inhérentes à tout projet nécessitent en permanence ajustements en lien avec les valeurs de base souhaitées.

Le démarrage de toute action est une aventure jonchée de pièges et d'imprévus qu'il faut

gérer et qui peuvent donner l'impression que l'on s'éloigne des valeurs initiales. La mise en œuvre et la persévérance des acteurs sur les actions validées et ayant obtenu consensus fait globalement défaut en raison principalement de leur manque de disponibilité.

Les contraintes financières pèsent car toutes actions sont encore bénévoles dans un contexte où beaucoup d'organisations de l'économie sociale et solidaire sont dans une fragilité économique constante et un manque de moyens humains pour mener à bien leurs actions au sein de leur propre structure.

III. Ecart entre la conceptualisation du PTCE et sa mise en pratique

Ce travail d'étude de cas et d'observation participante permet de dégager quels peuvent être les décalages entre la caractérisation d'un PTCE établi par le labo ESS et les actions empiriques.

Pour répondre aux trois objectifs généraux et aux neuf objectifs principaux posés dans la caractérisation d'un PTCE et afin de réduire les écarts constatés dans la pratique, des options stratégiques peuvent être envisagées pour favoriser la redynamisation des acteurs de ces pôles afin qu'ils soient toujours dans une dynamique créative et fédératrice au service d'un territoire.

Les dimensions floues et complexes du processus de coopération doivent être réinterrogées en développant des outils et processus pour accroître la coopération interinstitutionnelle et interindividuelle.

Pour que cette économie soit intégrée aux territoires et asseoir un modèle économique stable, elle doit essayer de répondre à un triptyque complexe : être soutenue par un financement public constant, favoriser un engagement et une participation citoyenne croissante en s'appuyant sur la volonté d'une économie substantive au service de l'individu et de son environnement, tout en suscitant la participation et l'inclusion d'entreprises dites classiques socialement responsable qui s'inscriraient au projet global initialement défini.

Adopter un modèle de gouvernance qui mette en place un pouvoir partagé entre structures petites et moyennes en incluant les citoyens semble être le défi à relever pour tendre à se rapprocher des objectifs initiaux.

Enfin, la recherche et développement majoritairement inspiratrice et qui aide au développement des pôles est un élément à amplifier et à valoriser pour mesurer les écarts entre le projet politique du pôle et son orientation pratique et pour faciliter l'émergence de nouveaux projets économiques innovants, sociaux et solidaires.

Conclusion

Ce premier travail de recherche pose des bases de réflexions à poursuivre et à réinterroger en lien avec d'autres études en cours sur ce concept récent de PTCE en le mettant en lien avec les apports théoriques existants qui permettront de mieux comprendre et guider son évolution.

Afin de mieux cerner la logique de ces PTCE, il conviendra de s'inspirer de la méthode d'analyse élaborée par Jean Louis LAVILLE et Renaud SAINSAULIEU sur les structures associatives pour : « ...élaborer une méthode analytique qui puissent resituer Les boucles rétroactives entre projet et organisation, une méthode qui explicite les itérations entre la dynamique du projet et l'organisation qui le porte mais peut aussi le détourner ou contribuer à sa redéfinition[20] ».

La question du sens d'un PTCE me semble primordiale à réinterroger, Pourquoi les acteurs décident de s'engager dans un regroupement collectif et avec quelles finalités ? Cette réinterrogation permanente pour savoir ce que chaque partie peut apporter au projet collectif permettra de développer un langage commun au-delà de la diversité des parties prenantes. Il est donc nécessaire de réactualiser celui-ci au fil des avancées pour faciliter le développement des pôles existants, faire émerger de nouvelles initiatives, les rapprocher d'autres initiatives ou dispositifs qui naissent sur l'ensemble du territoire, en Europe et à l'international.

La majorité de ces pôles qui sont issus d'initiatives citoyennes et bénévoles, fruit d'un travail de longue haleine ont su être innovants par leur capacité à se mobiliser et à co-

construire et co-produire. Cette force semble être la base même de la dynamique engagée pour développer un territoire souvent enclavé. Les pôles doivent essayer de garder cette dynamique d'origine pour être toujours créatif et répondre aux nombreux défis qu'ils doivent relever.

Si l'apport des collectivités territoriales semble indispensable et légitime pour faciliter un développement local durable, celles-ci doivent être vigilantes à ne pas instrumentaliser les PTCE à des fins différentes du projet de développement sociétal initial.

La force de l'ESS a toujours été sa diversité et sa créativité, l'avènement et le développement des PTCE en est un exemple révélateur. Néanmoins, si ce concept a des atouts considérables et peut porter des initiatives locales durables il doit rester à l'échelle qui est la sienne. Si ce modèle est destiné à être dupliqué de façon exponentielle en étant considéré comme une solution miracle, il risque de se banaliser et il peut perdre rapidement son originalité et sa créativité qui est l'essence même de sa pertinence. C'est peut être le défi le plus complexe à relever pour que ces pôles s'installent durablement en restant conformes aux valeurs communes initialement établies sans être considérés comme un modèle unique mais complémentaires. La force de coopération des organisations de l'ESS et d'autres regroupements est multiple et prend des formes variées qu'il est nécessaire de ne pas enclure dans un seul concept. Ces formes de coopération à venir ou existantes légitiment l'ESS comme une économie à part entière, replacent l'individu au centre en prenant en compte au delà de l'économie et du marché, la redistribution et la réciprocité au service de l'homme et de son environnement.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage :

ALCOLEA-BURETH A-M. (2012), *Epistémologies, théories et méthodes d'intervention sociale*, in *Intervention et Imprégnation*, ouvrage dirigé par Gilbert Y. et Baldelli B., Perpignan : Presses Universitaires de Perpignan, Coll. Etudes, Dynamiques sociales.

DEMOUSTIER D.(2006), *L'économie sociale et solidaire et le développement local*, in *Chopart J-N., Neyret G., Rault D.(dir)*, Paris : La Découverte.

ILLICH Y. (2003), *La convivialité*, Paris : Seuil, Essais.

LAVILLE J.L., CATTANI D.(2005), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer.

LAVILLE J.L et GLEMAIN P.(2009), *L'économie sociale et solidaire aux prises avec la gestion*, Paris : Desclée de Brouwer, coll. Solidarité et société.

LAVILLE J.L., SAINSAULIEU R. (2013), *L'association Sociologie et économie*, Paris : Desclée de Brouwer.

LAVILLE J.L., HOAREAU C.(2008), *La gouvernance des associations*, Erès.

MAUSS M.(1968), *Sociologie et anthropologie*, Paris :PUF.

POLANYI K.(1944), *La grande transformation*, Paris : Gallimard.

POLANYI K.(2011), *La subsistance de l'homme. La place de l'économie dans l'histoire et la société*, Paris : Flammarion.

SENETT R. (2014), *Ensemble pour une éthique de la coopération*, Paris : Albin Michel.

Articles

DEMOUSTIER D., RICHEZ-BATTESTI N.(2010), « Les organisations de l'économie sociale et solidaire : gouvernance, régulation et territoire », *Géographie, économie et société*, vol.12, n°1, janvier-mars, p.5-14.

PECQUEUR B. et ITCAINA X. (2012), « Economie sociale et solidaire et territoire : un couple allant de soi ? », *Revue RECMA*, N°325, juillet, p.48-64.

[1] Définition élaborée par : « Le labo de l'ESS, Le Réseau des Collectivités Territoriales pour l'Economie Solidaire (RTES), le Conseil National des Chambres Régionales d'Economie Sociales et Solidaire (CNCRES), le COORACE et le Mouvement pour l'Economie Solidaire (MES) ».

[2] Les tribunes du LABO ESS : <http://lelabo-ess.org/?Les-poles-territoriaux-de,805>

[3] Mauss, M. (1923). *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. Année sociologique, Paris. 248p.

[4] PECQUEUR B. et ITCAINA X. (2012), « Economie sociale et solidaire et territoire :

un couple allant de soi ? », Revue RECMA, p.54.

[5] POLANYI K. (2011), *La subsistance de l'homme. La place de l'économie dans l'histoire et la société*, Flammarion, p.72.

[6] OESS : Organisation de l'Economie Sociale et Solidaire.

[7] ALCOLEA-BURETH A-M. (2012), « Epistémologies, théories et méthodes d'intervention sociale », in « Intervention et Imprégnation », ouvrage dirigé par Yves Gilbert Y. et Baldelli B., Collection Etudes, Presses Universitaires de Perpignan, Dynamiques sociales, p.76.

[8] Présentation du REAS : <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/premierdph/fiche-premierdph-4209.html>

[9] Le Labo de l'économie sociale et solidaire (ESS) est un Think Tank qui est né en 2009 à la suite d'une démarche collective d'une centaine d'acteurs responsables d'organisations de l'économie sociale et solidaire. Il s'est donné comme objectif de faire connaître et reconnaître l'économie sociale et solidaire, d'être un lieu d'échanges, de réflexions et d'actions pour une économie respectueuse de l'Homme et de l'environnement.

[10] Travaux présentés lors du groupe « Analyses et connaissances PTCE » du Labo ESS le 14 mai 2014.

[11] Définition au 27 avril 2014 sur les PTCE (Article 5 de la loi) : « Les pôles territoriaux de coopération économique sont constitués par le regroupement sur un même territoire d'entreprises de l'économie sociale et solidaire au sens de l'article 1er de la présente loi, qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités territoriales et leurs groupements, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de formation ou toute autre personne physique ou morale pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants socialement ou technologiquement et porteurs d'un développement local durable ».

[12] Exemple des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

[13] http://www.llelabo-ess.org/IMG/pdf/Referentiel_description.pdf.

[14] Groupement d'employeur : on les retrouve sur plusieurs PTCE : Pole Sud Aquitaine-Eco domaine de Bouquetot- Culture et coopération – Paris MIX.

[15] Il définit l'austérité selon Thomas d'Aquin, comme une vertu qui n'exclut pas tous les plaisirs, mais seulement ceux qui dégradent la relation personnelle.

[16] ILLICH Y. (2003), *La convivialité*, Paris : Seuil, Essais, p.128.

[17] SENETT R. (2014), *Ensemble pour une éthique de la coopération*, Paris : Albin Michel, p.34.

[18] Les pôles témoins lauréats : Pôle Sud Aquitaine, Pôle sud Archer, La Coursive Boutaric, Culture et Coopération, Initiatives et Cités qui a été renommé Lille Métropole Solidaire.

[19] Les pôles non lauréats : Domb'Innov, Eco Domaine de Bouquetot, Eoliennes en Pays de vilaine, De Fil en Réseaux, Les Articulteurs, Paris Mix et Fontaine O Livres.

[20] LAVILLE J.L., SAINSAULIEU R., Sociologie de l'association, Editions Desclée de Brouwer, Paris, 1998, p 382.